



LEÇON N° 9

TITRE DE LA LEÇON : LA MUSIQUE DU MOYEN-ÂGE EN EUROPE

I. SITUATION D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de ses journées portes ouvertes, l'Institut Français de la Culture (I.F.C.) d'Abidjan invite les élèves du niveau 2nde de votre établissement à une projection de film documentaire sur la musique au moyen-âge en Europe suivie d'un débat.

Pour mieux participer au débat, les élèves de votre classe décident d'identifier et de commenter la musique de cette époque à partir d'écoutes d'extraits musicaux

II. CONTENU

- **Écoute et exploitation des extraits musicaux**

Extrait musical 1 : Chant grégorien « *chant de la communion du dimanche des rameaux* »

Synthèse : Le chant grégorien est une musique vocale religieuse du moyen-âge (V - XV siècle). Il est chanté en latin à l'unisson par des moines, sans accompagnement instrumental. Le chant a un caractère calme et recueilli. Les paroles sont tirées de la liturgie de l'église catholique du dimanche des rameaux

Extrait musical 2 : Musique de trouvère, « *Le jeu de Robin et de Marion* » ADAM de la HALLE

Synthèse : La musique des trouvères est une musique profane du moyen-âge au nord de la France. Dans cet extrait le chanteur exécute une chanson langoureuse faite de poésie pour déclarer son amour à une dame. La chanson était à cette époque un moyen pour exprimer ses sentiments et ses émotions.

RÉSUMÉ :

Le moyen-âge ou l'époque médiévale en Europe se situe entre le V et le XV siècle. À cette époque, on distingue la musique religieuse (le chant grégorien) et la musique profane des trouvères et des troubadours. Les deux genres sont de forme monodique.

Le chant grégorien est une musique vocale religieuse, chantée à l'unisson (monodie) uniquement par des hommes sur les paroles en latin de la liturgie catholique. Il garde un caractère calme et recueilli. Il doit son nom au Pape Grégoire le Grand.

Les chants profanes sont l'œuvre de poètes-compositeurs français interprétés par les trouvères (nord) et les troubadours (sud).

Quelques compositeurs célèbres de chants profanes : ADAM de la HALLE (trouvère) et Bernard de VENTADOUR (troubadour).

Contrairement à la musique religieuse, la musique profane utilisait de nombreux instruments, tels que la flûte, la cornemuse (instruments à vent), la harpe, le luth, la lyre à trois cordes (instruments à cordes).

III. SITUATION D'ÉVALUATION

Tu assistes à un film documentaire retransmis sur la première chaîne de la télévision ivoirienne (RTI-1) avec tes parents. Le commentateur présente un groupe d'hommes exécutant un chant grégorien, genre musical pratiqué entre le V^e et le XV^e siècle.

Désireux de mieux comprendre le documentaire, tes parents te sollicitent pour les aider.

- Nomme l'époque du genre musical dont parle le commentateur.
- Relève les caractéristiques du genre musical évoqué dans ce film documentaire.
- Compare les genres musicaux de l'époque révélée dans le texte.

IV. EXERCICE DE CONSOLIDATION ET D'APPROFONDISSEMENT

1-Exercices d'application

- Situe la période du Moyen-âge en Europe.
 - Nomme les musiciens poètes du Moyen Age
- 1.3. Compare la musique religieuse et la musique profane au moyen-âge en Europe.

Situations d'évaluation

- Situation 1

Lors d'une visite d'étude organisée par le club de musique à la Basilique notre dame de la paix de Yamoussoukro, votre guide vous fait écouter de la musique qui, dit-il, date du Moyen Age. Pour vérifier cette information, ton professeur d'Éducation Musicale te met en mission pour approfondir vos connaissances sur la musique de cette époque.

1-Situe la période évoquée dans le texte.

2-Determine le genre musical religieux de cette période.

3-Propose deux éléments de comparaison entre la musique religieuse et la musique profane de cette époque.

Situation2